

CHEMINS DE TRAVERSE

Les itinéraires « A » et « C » sont les plus intéressants pour notre hérisson.

Les haies, vergers et prairies qui jalonnent le **parcours « A »** permettront au hérisson de se déplacer en toute sécurité, de se cacher et de trouver à manger. Ces milieux favorables aux déplacements des espèces sont appelés « corridors écologiques ». Néanmoins les deux routes à traverser constituent des pièges mortels pour cet animal qui se déplace lentement et la nuit.



⤴ Haie pouvant servir de couloir de circulation pour notre hérisson.

L'**itinéraire « C »**, le plus long des 3, permettra au hérisson d'éviter la traversée de la route en passant dessous. Par contre la suite du parcours sera moins évidente avec plusieurs champs qui viennent perturber la continuité des différents corridors.



⤴ RD35 entre Rosheim et Boersch
Risque de collision important avec la faune.



⤴ Passage possible de la faune sous le tunnel de la voie verte pour éviter de traverser la RD35 (11 avril 2019)

L'itinéraire « B », le plus direct, traverse plusieurs surfaces importantes de champs qui seront nus à certaines périodes de l'année. Le hérisson ne pourra se mettre à couvert et risque de se faire attraper par l'un de ses prédateurs. Les deux routes traversées renforcent la dangerosité de cet itinéraire.



⌚ 12 avril 2018 - Champ nu
Milieu défavorable au déplacement du hérisson



⌚ 02 juillet 2018 - Champ de maïs
Peu de nourriture disponible pour le hérisson



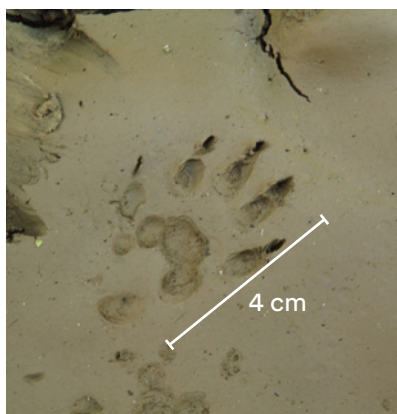
Chaque année, au moins 700 000 hérissons se font écraser sur les routes européennes. A cela s'ajoutent d'autres causes de mortalité liées directement à l'activité humaine comme l'étalement des villes, l'utilisation des pesticides dans les champs et jardins et les déchets abandonnés.

Ils sont passés par là !

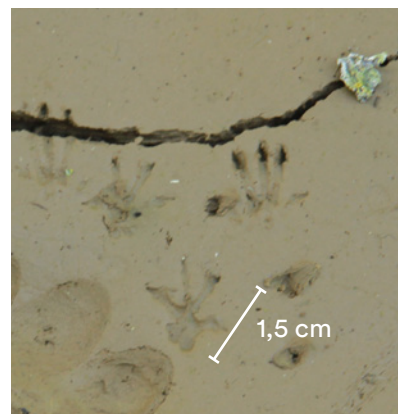
N'hésitez pas à jeter un œil sur les endroits boueux que vous pourriez rencontrer durant votre balade. Vous aurez peut-être la chance d'observer les empreintes laissées par un animal comme ici sur ces photos.



⌚ CHEVREUIL



⌚ MARTRE



⌚ CAMPAGNOL DES CHAMPS